Plus de 300 acteurs de la recherche, de l'industrie, de l'enseignement et de la politique ont participé à la première édition de la convention et Grands Prix de l'Académie des technologies qui s'est tenue le 27 novembre à la Maison de la chimie (Paris), en présence de Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Pour cette première édition consacrée à l'innovation dans le secteur agroalimentaire, les Grands prix de l'Académie des technologies ont été décernés à trois startup et PME innovantes du secteur : BIOPIC, GENIALIS ET YNSECT.

" *Mieux faire connaître les innovations technologiques d'une filière industrielle* ", telle est la raison qui a présidé au lancement de cette convention, indique en préambule le président de l'Académie des technologies
,
Alain Bravo
, rappelant la devise de l'institution placée sous la protection du Président de la République : « *Pour un progrès raisonné, choisi et partagé*
». Pour cette première édition,
«notre choix s'est porté sur l'agroalimentaire, un secteur majeur de l'industrie française».

Jean-Philippe Girard, président de l'ANIA, a, quant à lui, rappelé la diversité des innovations dans l'industrie alimentaire, qu'il s'agisse des produits, process, et emballages, ou des innovations dans les domaines social, managérial et environnemental, "dont les enjeux sont considérables". Et d'affirmer en conclusion : " *Si je devais, aujourd'hui, créer une entreprise, je créerais l'entreprise du mieux produire, du mieux manger et du mieux vivre."*

Dans son allocution de clôture, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'est réjouie du succès de ce

nouvel événement "qui répond parfaitement à la double mission de l'Académie des technologies : *nourrir le débat public et mettre en lumière les innovations technologiques*". « *À l'heure où les technologies évoluent de plus en plus vite* », poursuit la Ministre, « *il convient, comme l'a dit le Président de la République, d'en finir avec l'idée que le principe de précaution entrave l'innovation* ». A cet égard, la Ministre souligne le rôle des académies auprès des autorités nationales et européennes, notant que « *la Commission européenne a fait appel aux académies pour asseoir ses décisions sur un socle de connaissances objectives en matière scientifique et technologique* ».

Elle salue par ailleurs la proposition de l'Académie des technologies de «créer une Maison des technologies avec l'ANRT», une initiative qui lui paraît «très prometteuse».

A l'occasion de cette convention a eu lieu la cérémonie de remise des Grands Prix de l'Académie des technologies des entreprises du secteur agroalimentaire.

Pour cette 1ère édition, le Jury, présidé par Bruno Jarry, vice-président de l'Académie des technologies, a choisi de distinguer :

CatÉgorie Startup

BIOPIC : Utilisation de capteurs pour le suivi sanitaire des vaches et l'amélioration de la production laitière.

CATÉGORIE PME

GENIALIS : Conception et applications d'une machine alliant cryogénisation et gazéification des aliments

YNSECT : Procédé d'industrialisation de l'Élevage et de la production des protéines d'insectes pour la pisciculture

À propos de l'Académie des technologies

Placée sous la protection du Président de la République, l'Académie des technologies a pour mission d'émettre des propositions et des recommandations auprès des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques pour une meilleure exploitation des technologies au service de l'homme.

Structure de réflexion de haut niveau sur la politique industrielle de la France, elle contribue à la gouvernance des questions technologiques en tant que référent sur toutes les questions relatives aux technologies et à leur impact sur la société, l'environnement et la croissance économique.